



## Culture du triticale en zone allaitante d'élevage

Le triticale est une céréale secondaire, issue d'une hybridation entre le blé et le seigle. Depuis quelques années, le triticale s'est imposé comme la céréale des zones d'élevage.

Avantages	Limites
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel de rendement supérieur au blé en année normale et équivalent au blé en année sèche</li> <li>• Céréale rustique, en choisissant bien la variété, avec un comportement honorable en sol humide ou à tendance acide, capable de s'adapter à une conduite économe en intrants</li> <li>• Forte production de paille : 30 % supérieure à un blé (+ 1 à 1,5 tonne/ha)</li> <li>• Capacité à être cultivé en 2<sup>ème</sup> paille de par sa moindre sensibilité au piétin échaudage ainsi qu'au piétin verse (pour certaines variétés)</li> <li>• Valeur alimentaire proche du blé pour les bovins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hors auto-consommation, pas de débouchés</li> <li>• Autrefois difficulté de battage. Les nouvelles variétés posent moins de problèmes que les anciennes ; attendre la maturité de la plante entière pour récolter</li> <li>• Beaucoup de variétés sensibles à la verse, c'est un critère de choix important.</li> <li>• Beaucoup de variétés sensibles à la germination sur épi</li> <li>• Supporte mal les inondations.</li> <li>• Précocité à maturité parfois plus tardive que le blé</li> </ul>

### Date de semis

Les semis peuvent débuter début octobre si vous êtes dans une situation tardive (parcelle humide ou parcelle située à plus de 300 m d'altitude) ou si vous utilisez des variétés de type hiver : **BICROSS, ELICSIR, LUMACO, PRESLEY, RGT GWENDALAC, RGT KADJAC, RGT QUATERBAC, RGT RUTENAC, RGT ZIGZAC, VOLKO**  
Dans les autres situations, il est préférable d'attendre le 10 octobre et à partir du 15 octobre pour les variétés

très précoces de type **BIKINI, BONJOUR, JOKARI, KITESURF RGT CENTSAC, RGT RUMINAC, RGT ELEAC, RGT EPIAC, RGT MOLINAC, RGT OMEAC, RGT OUESSAC, RIVOLT, RUCHE**.  
Arrêter les semis après le 10 novembre.

Ne pas semer de variété sensible à la rouille jaune type : **RAMDAM, RIVOLT, RGT GWENDALAC**

### Densité de semis : semer clair

Les densités de semis préconisées sont en général 10 à 15 % inférieures à celles du blé. En bonne condition, semer :  
Du 1<sup>er</sup> au 10 octobre → 150 à 200 grains/m<sup>2</sup>  
Du 10 au 20 octobre → 200 à 250 grains/m<sup>2</sup>  
En Novembre → 250 à 350 grains/m<sup>2</sup>

Si les conditions de semis sont mauvaises, ou en sol très humide ou caillouteux, majorer les densités de semis de 50 à 100 grains/m<sup>2</sup>.

## Choisir une variété rustique

En région d'élevage, on privilégie des variétés nécessitant peu d'interventions au printemps et productives en paille. On peut retenir des variétés assez résistantes aux maladies et à la verse : **BIKINI, ELICSIR, JOKARI, PREYSLEY, RGT ELEAC, RGT EPIAC, RGT OMEAC, RGT RUTENAC, RUCHE, VOLKO** (rendement en retrait mais rusticité) ou les nouveautés **BICROSS, RGT ZIGZAC, CHARME** ou

### PRESLEY

La rouille jaune est régulièrement observée en Saône-et-Loire sur les variétés sensibles.

Ne pas semer de variété sensible à la rouille jaune type : **RAMDAM, RIVOLT, RGT GWENDALAC**

## Traitement de semences

Un traitement T2, type **CELEST NET** 0,2 l/q, est la protection de base. Les traitements plus complets contre les pucerons à base de GAUCHO, vecteurs de virose (jaunisse nanisante) et une protection partielle des taupins ne sont plus utilisables. Le triticale est moins sensible que l'orge et le blé à la jaunisse nanisant de l'orge.

Les pucerons sont à surveiller dès la levée. Le seuil

d'intervention est de 10 % de pieds porteurs, en évitant de laisser les pucerons plusieurs semaines sur la parcelle. Les pyréthrinoides sont efficaces (**KARATE ZEON** 0,075 l/ha,...). Pour des semis au-delà du 15 octobre, le risque "pucerons" est moindre.

**Limaces** : En parcelle à risque, la protection doit être précoce, au plus tard au moment du semis.

## Fertilisation

Le triticale est **peu exigeant en phosphore et en potasse**. En sol pauvre, un apport de **60 unités** des deux éléments est conseillé. Dans les sols riches, des impasses sont possibles.

La méthode des bilans peut permettre d'apprécier la dose d'**azote** à apporter comme pour un blé, sur la base de 2,6 kg/q pour les besoins. Le fractionnement en 1 à 2 apports selon la dose totale est conseillé, en évitant de faire un 1<sup>er</sup> apport trop précoce (attendre le 10 février). Un seul apport fin mars peut suffire en situation avec apports organiques, si la dose totale d'azote à apporter est faible.

Dose d'azote indicative pour un objectif de rendement de 60 q/ha	
Sans apport organique	100
Apport occasionnel de fumier (4 ans et +)	80
Apport fréquent de fumier (20 T tous les 2 ans)	50

## Désherbage

Le pouvoir concurrentiel du triticale est un peu supérieur à celui du blé. Le raisonnement du désherbage est proche de celui du blé.

En zone d'élevage, les principales adventices sont surtout les dicotylédones : matricaires, stellaires, pensées, coquelicots, véroniques. Les graminées comme le pâturin, l'agrostis, le vulpin, ray-grass, en quantité modérée, sont surtout présentes dans les rotations avec beaucoup de cultures d'hiver (pas de prairie, ni maïs ensilage). C'est uniquement dans ces cas qu'un traitement de prélevée est envisageable. Dans les parcelles avec peu de graminées, les traitements à vue en sortie d'hiver sont mieux ciblés pour un moindre coût. Pour être efficace, cette intervention doit être précoce dès la reprise de végétation, sans gelées nocturnes.

### Désherbage au semis en prélevée

Parmi les produits utilisables on peut citer :

**DEFI 3 l + HAUBAN** 60 à 80 g (efficace sur pâturins, agrostides, ray-grass, véroniques, et géranium ; moyen sur pensées ; bleuet, coquelicots, matricaires et crucifères, moyen sur vulpins). Attention la sélectivité est limitée, il est impératif de bien enterrer les grains.

Eviter de traiter en cas de sols asphyxiants et/ou systèmes racinaires mal implantés. Sur sol filtrant, éviter de traiter si des précipitations importantes sont à craindre. Eviter les conditions de gel, de froid prolongé et d'amplitudes thermiques fortes. Solution utilisable sur blé, triticale et orge d'hiver.

**PROWL 400** 2,5 l (efficace sur pâturins, agrostides, véroniques, pensées coquelicots, capselle et moyen sur matricaires, crucifères). Traiter sur des semis effectués à une profondeur d'au moins 2 cm, sur un sol non motteux. Ne pas traiter sur des sols filtrants. Ne pas traiter au moment de la levée du triticale.

L'association **PROWL 2 l + HAUBAN** 60 à 80 g est possible.

**TROOPER** 2,5 l (efficace sur pâturins, vulpins, pensées, coquelicots, matricaires, véroniques inefficace sur bleuet, gaillet, séneçons et ombellifères).

**Chlortoluron** 1000 à 1500 g + **HAUBAN** 60 à 80 g ou **LAUREAT** 3 l (ces produits contenant du chlortoluron ne sont pas utilisables sur des parcelles drainées).

## Désherbage au semis en post-levée

On préférera donc les traitements de sortie d'hiver en fonction de la flore présente :

Produits complets (dicots et graminées) dose/ha :

**HUSSAR OF** 1 à 1.25 l + huile (utilisable de 3 feuilles au stade épi 1 cm du triticales) : Efficace sur pâturins, ray-grass mais plus irrégulier sur vulpin.

**ARCHIPEL** 150 à 200 g + huile (utilisable de 3 feuilles au stade épi 1 cm du triticales) : Efficace sur pâturins, ray-grass et vulpins. Retenir la dose forte si présence de ray-grass.

**LEVTO WG** 300 à 500 g + huile (utilisable de 3 feuilles au stade épi 1 cm du triticales) : Efficace sur pâturins, ray-grass et vulpins. Retenir la dose forte si présence de ray grass.

HUSSAR OF, ARCHIPEL ou LEVTO WG peuvent être renforcés avec HARMONY M 35 g si forte infestation de pensées et véroniques et présence supplémentaire de géraniums ou d'ombellifères. LEVTO WG a un spectre un peu moins large sur dicots que ARCHIPEL en particulier sur gaillet, coquelicot et alchémille. ARCHIPEL est supérieur sur ray-grass en cas de fortes infestations.

**ABAK 250 g + huile** (utilisable de tallage au stade épi 1 cm du triticales) : Efficace sur ray-grass et vulpins, moyen sur pâturins, bon spectre dicots, sauf coquelicot, alchémille, bleuet et fumeterre. Bon sur véroniques et pensées.

**OCTOGON** 275 g (utilisable de tallage au stade épi 1 cm du triticales) : Identique à **ABAK** avec une efficacité meilleure sur coquelicot, gaillet et matricaire, mais insuffisante sur bleuet, alchémille et fumeterre.

**Attention**, ces herbicides inhibiteurs de l'ALS à action antigraminée (HUSSAR OF, ARCHIPEL, LEVTO WG, ABAK, OCTOGON...) ne doivent être utilisés qu'une fois par campagne.

Si uniquement dicots :

**ALLIE DUO 30 à 45 g ou HARMONY M SX** 100 à 150 g large spectre sauf fumeterre et gaillet (utilisable de 3 feuilles au stade 1-2 nœuds du triticales).

**ARDEUR/ ACCURATE** (métsufuron méthyl) 20 à 25 g complet sauf véronique, fumeterre et gaillet (utilisable de 3 feuilles au stade 1-2 nœuds du triticales).

**ALLIE MAX SX** et **ALLIE STAR** peuvent remplacer **ACCURATE**, en suivant l'équivalence suivante :

**ACCURATE** 20 g = **ALLIE MAX SX** 30 g = **ALLIE STAR SX** 30 g

**ALLIE EXPRESS** 50 g complet (utilisable de 3 feuilles au stade 1-2 nœuds du triticales).

**BOFIX** 2.5 l complet sauf pensées et alchémille et moyen sur véroniques (utilisable à partir du 1er mars de 1 talle à 1-2 nœuds du triticales avec des températures douces > 14°C).

En cas de fortes infestations de chardon, un rattrapage tardif avec **CHARDEX 2 I** est possible à partir du 1er avril de épi 1 cm à 1-2 nœuds du triticales avec un effet curatif en profondeur.

Antigraminées spécifiques :

Ray-grass, vulpin, Folle avoine, pâturin : **AXIAL PRATIC** 0,9 à 1,2 l + 1 l huile selon stade des adventices du stade 1 talle à 1-2 nœuds du triticales.

## Lutte contre les ravageurs

**Pucerons** : En semis précoce, le triticales s'avère sensible à la jaunisse nanisante transmise par les pucerons.

Les pucerons sont à surveiller dès la levée. Le seuil d'intervention est de 10 % de pieds porteurs, en évitant de laisser les pucerons plusieurs semaines sur la parcelle. Les pyréthrinoides sont efficaces (**KARATE**

**ZEON** 0,075 l/ha,...). Pour des semis au-delà du 15 octobre, le risque "pucerons" est moindre.

**Limaces** : En parcelle à risque, la protection doit être précoce, dès l'apparition de dégâts de la levée au stade 3 feuilles (**IRONMAX PRO** 5 à 7kg/ha).

## Lutte contre les maladies

Le choix d'une variété peu sensible aux maladies permet de se passer de traitement fongicide.

En cas de printemps humide ou de symptômes de rouille brune : un traitement avec **BALMORA** 0,6 à 0,8

l/ha ou **ELATUS ERA** 0,5 à 0,7 l/ha ou **KARDIX** 0,6 à 0,8 l/ha ou **REVISTAR XL** 0,5 à 0,7 l/ha est suffisant entre le stade dernière feuille étalée et l'épiaison (autour du 10 mai).

## Lutte contre la verse

Le choix d'une variété peu sensible à la verse, une fertilisation azotée raisonnée et une densité de semis pas trop élevée autorisent à ne pas faire de traitement spécifique.

Si un critère de risque est présent, un régulateur est nécessaire, par exemple : **MEDAX TOP** 0,6 à 0,8 l/ha

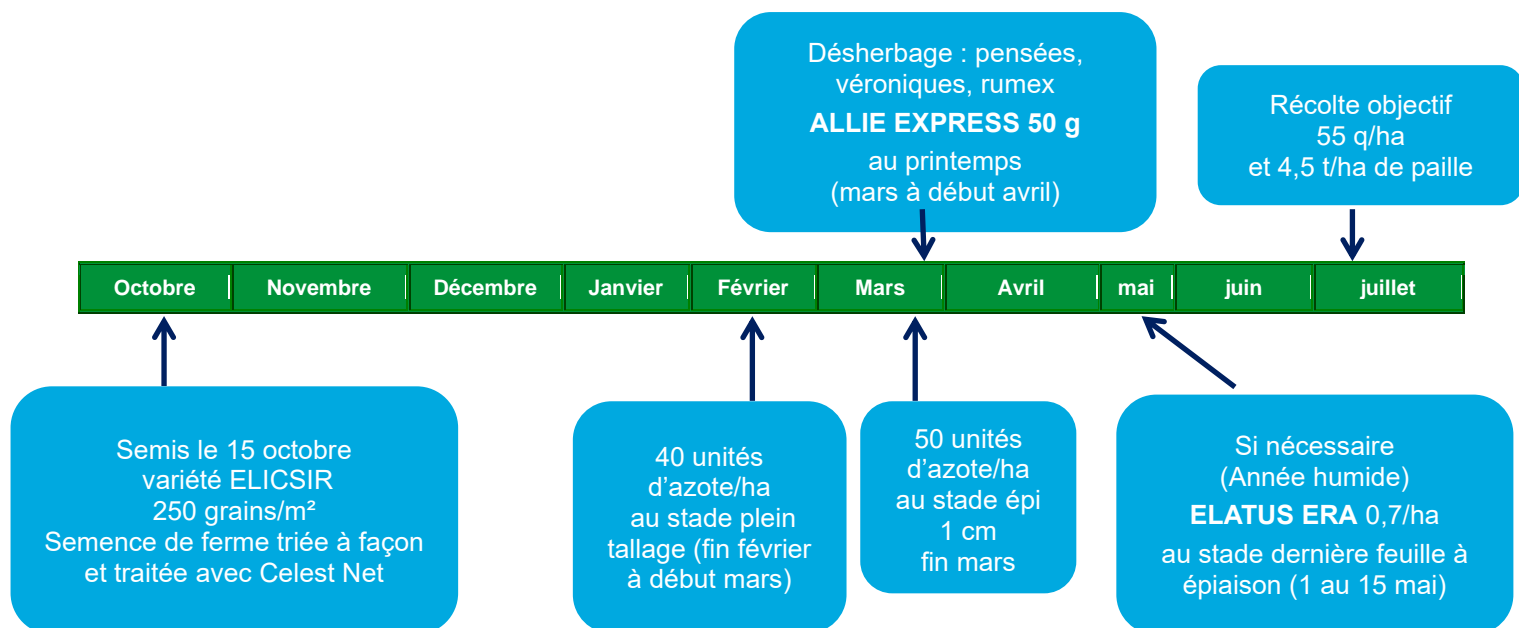
de 1 à 3 nœuds feuille pointante.

Le risque verse est plus fort sur les fortes densités de végétation, avec des fumures élevées en azote et en printemps humides avec peu de luminosité.

L'efficacité du régulateur nécessite une température supérieure à 12°C dans les 3 à 5 jours qui suivent.

## Un itinéraire simplifié en zone allaitante

Rotation type : prairie temporaire 3 à 7 ans - blé - triticales - orge d'hiver.



Action réalisée dans le cadre du programme régional de recherche & expérimentation en grandes cultures des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté avec le soutien financier de



Retrouvez la Fiche - Le point sur la réglementation phytosanitaires et le Bulletin de Santé du Végétal sur : <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/>

Pour plus de précisions sur les produits et les matières actives se référer aux documents édités par la Chambre d'Agriculture BFC :

- «Guide Cultures 2022-2023 - Partie 1 : Raisonner ses interventions d'automne»,
- «Guide Cultures 2022-2023 - Partie 2 : Raisonner ses interventions de printemps»

Avant toute utilisation de produits phytopharmaceutiques, ne pas oublier de bien lire l'étiquette présente sur le produit.

Crédit photographique : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Rédaction : Equipe Grandes Cultures - Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire - 59 rue du 19 mars 1962 – CS 70610 71010 MACON CEDEX - Tél. 06 75 35 25 23